



ANC Ascenseurs
SARL au capital de 10 000 €
17 rue des Limousins
86100 CHATELLERAULT

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la
société ANC Ascenseurs, société à responsabilité
limitée en société par actions simplifiée**

ANC Ascenseurs
SARL au capital de 10 000 €
17 rue des Limousins
86100 CHATELLERAULT

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ANC Ascenseurs, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision de l'associée unique en date du 11 décembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 font apparaître :

- des capitaux propres pour 73 743 euros pour un capital social de 10.000 euros après prise en compte d'un résultat net de 24 650 euros ;
- un chiffre d'affaires de 645 009 euros pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;
- un niveau de trésorerie active de 38 066 euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

L'analyse du bilan appelle de notre part les observations suivantes :

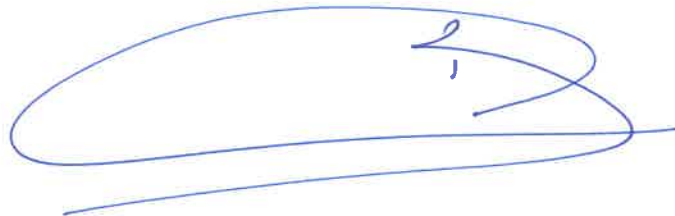
- La valeur de l'actif au 31 décembre 2022 s'établit à 201 667 euros et comprend un stock net à la clôture de 22 969 euros, un total d'actif immobilisé de 15 337 euros et des créances pour un total de 117 811 euros.
- Le passif se compose essentiellement de capitaux propres à hauteur de 73 743 euros, de dettes financières pour 15 435 euros ainsi que des dettes d'exploitation pour 112 490 euros.

Une opération de recapitalisation a été réalisée le 18 juillet 2023. L'opération n'a pas permis de reconstituer un niveau de capitaux propres suffisant. En raison de la situation financière de la société, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les documents juridiques qui nous ont été présentés ne prévoient aucun avantage particulier.

Fait à NANTES
Le 18 décembre 2023

**Le Commissaire aux comptes
EXCO AVEC**



Représenté par Benjamin POULARD